

## Pauvreté et inégalités : nos demandes prioritaires pour les élections 2024

*En cette année aux élections multiples, les membres du Mouvement ATD Quart Monde ont entrepris depuis plusieurs mois une démarche d'identification des revendications prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté. Ils demandent aux candidats d'intégrer celles-ci dans leur programme.*

**La participation** : Les personnes en situation de pauvreté et les associations dans lesquelles elles se rassemblent, doivent être parties prenantes aux décisions importantes qui concernent l'avenir, et notamment à la préparation du plan climatique social belge. Ce n'est qu'ainsi qu'une transition juste pourra bénéficier à tous.

1. Un logement décent, c'est-à-dire un logement salubre, économe en énergie et à un prix abordable pour chacun. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que des logements sociaux soient disponibles en nombre suffisant. Les moyens qui seront alloués par le Fonds social européen pour le climat doivent aider également les personnes en situation de pauvreté à réduire leur consommation d'énergie.  
Il n'est pas acceptable que des hommes, des femmes, des enfants vivent dans la rue. Les autorités doivent continuer à chercher à loger les personnes sans-abri, même après la crise de la Covid 19.
2. Droit à une existence légale : les personnes sans domicile fixe doivent rapidement et aussi longtemps que nécessaire disposer d'une adresse de référence, de façon à toujours pouvoir faire valoir leurs droits (sociaux).
3. Droit à la survie : la mendicité n'est pas une solution. Interdire celle-ci sans offrir d'alternative valable n'en est pas une non plus. ATD a introduit une plainte auprès du Conseil de l'Europe : l'interdiction de mendier qui prévaut dans beaucoup de communes est une violation de la Charte sociale européenne.
4. Accès aux services publics : en dépit de la numérisation de notre société, des guichets physiques tout comme des services par téléphone et par courrier postal, accessibles et de qualité, restent indispensables pour accéder aux droits.  
Toute personne sans exception doit pouvoir disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet et d'une formation sur mesure, le tout à bas prix.
5. Un accès effectif aux droits doit être garanti à chacun, notamment par des informations et un accompagnement de qualité. En aucun cas la procédure ou les conditions d'accès aux droits ne peuvent être complexes, dissuasives ou discriminantes.
6. Le statut actuel de cohabitant doit être supprimé.  
Les allocataires sociaux ont, comme tout le monde, le droit d'aller de l'avant socialement et financièrement en vivant ensemble en famille, en citoyens solidaires et en partenaires cohabitants.
7. Éradiquer la pauvreté infantile en sortant les familles de la pauvreté : un logement convenable, un revenu décent, un emploi approprié, un espace-temps pour la détente et la culture. En cas de difficultés à remplir leur rôle d'éducation, les parents doivent pouvoir être soutenus à temps par un réseau (professionnel).
8. Un travail digne et payé au prix juste pour tous les travailleurs, avec une attention particulière pour les chômeurs de longue durée. L'expérience française « territoires

zéro chômeur de longue durée » est une source d'inspiration. En effet, il est inacceptable de considérer que certaines personnes sont inemployables et de les déclarer définitivement inaptes au travail.

9. L'accès à la santé et en particulier à un médecin généraliste, un psychologue de première ligne, un spécialiste, un dentiste, doit être aisé et à un prix abordable. De meilleures conditions de vie contribuent très largement au bien-être mental et physique.
10. Une mobilité pour tous : un réseau adéquat de transports publics, c'est très important, tant pour les personnes en situation de pauvreté que pour le climat. Pour autant, maintenir le soutien à l'obtention du permis de conduire pour des jeunes en situation de pauvreté reste important, car cela accroît leurs chances de trouver un emploi.
11. L'enseignement doit donner des chances égales à tous les jeunes de développer leur potentiel et de réaliser leurs rêves. Or, de nombreux jeunes issus de familles pauvres sont encore trop rapidement orientés vers l'enseignement spécialisé.
12. Le droit à la culture, à la détente, au sport et aux vacances est un droit fondamental, pas un luxe.  
Comme toutes les autres, les familles en situation de pauvreté ont besoin de s'épanouir et de se détendre.  
La culture et la détente doivent être accessibles à tous sans distinction.
13. Un véritable développement durable a l'ambition que les personnes en situation de pauvreté montent dans le train du changement et ne soient pas laissées pour compte sur le quai.

*Une meilleure compréhension de toutes les dimensions de la pauvreté augmente les chances de succès des mesures prises.*



**ATD**  
**QUART MONDE**  
**VIERDE WERELD**

ATD Quart Monde  
Avenue Victor Jacobs 12  
1040 Bruxelles  
<https://atd-quartmonde.be>

